

DÉCLARATION LIMINAIRE CT SNA-CE DU 9 DÉCEMBRE 2020

Monsieur le Président du comité technique,

Voici le comité technique spécial du SNA Centre-Est à nouveau réuni, pour la troisième fois - et sans doute pas la dernière - en moins de deux mois afin de discuter, une fois encore, de l'organisation du travail des contrôleurs aériens. Manifestement, ce sujet obnubile l'encadrement du SNA Centre-Est et celui de la DSNA.

Malgré un vote unanime défavorable à l'occasion des réunions du 20 et du 28 octobre du comité technique spécial du SNA Centre-Est, vous avez fait le choix de suspendre, depuis le 1^{er} novembre dernier, les expérimentations qui donnaient, jusque là, satisfaction.

Ce faisant, vous avez également imposé aux contrôleurs aériens lyonnais un tour de service qu'ils avaient massivement rejeté, à près de 80 %, en 2018.

Vous poursuivez aujourd'hui votre offensive sur nos conditions de travail en présentant au comité technique spécial du SNA Centre-Est deux notes visant à décliner localement les « réserves opérationnelles », de manière provocante et stigmatisante.

Provocation car ces notes sur les « réserves opérationnelles » n'ont, précisément, absolument rien d'opérationnel. Demain, donc, les contrôleurs ne pourront plus forcément dégrouper un secteur qui « déborde » parce que le chef de service aura fait le choix de ne pas faire appel à certains de leurs collègues. Nous espérons que les cadres, à tous les niveaux, qui contribuent ou contribueront à déposséder les chefs de tour de leurs prérogatives en matière de gestion des salles et d'ATFCM assumeront en retour, en cas d'événement de sécurité, leurs responsabilités.

Provocation également car ces projets récompensent bien mal les efforts faits par les contrôleurs aériens ces dernières années. Les contrôleurs lyonnais ont, au cours de la décennie passée, fourni des efforts de productivité significatifs et ce, en dépit de l'obsolescence de la quasi-totalité de leurs outils techniques et de l'absence de toute perspective crédible en matière de modernisation. Sans notre bonne volonté que serait-il advenu d'AMAN, de DMAN, du CDM@LYS ? Et qu'advient-il, demain, du projet PREALPES ?

Stigmatisation car à côté du fond, il y a la forme. Sur le sujet des « réserves opérationnelles » les chefs de centre et l'encadrement de la DSNA, dont la gestion et les résultats ont été étrillés par un rapport de la [Cour des Comptes en 2015](#) puis par un [rapport d'information parlementaire en 2018](#), ont manifestement fait le choix de la stratégie de la

diversion en désignant les seuls contrôleurs aériens comme boucs-émissaires de l'actuelle crise que traverse la DGAC. Ils y ont été encouragés par ceux qui, par opportunisme, ont participé cet été à une campagne de dénigrement de notre profession dans la presse nationale.

Vous pensez que les contrôleurs aériens sont indignes de confiance ? Nous vous encourageons à le leur expliquer directement. Expliquez-leur comment vous entendez affiner les besoins en vacances, à la hausse ou à la baisse, alors que l'impréparation du service cet été a conduit à rafistoler le tour de service du plan de reprise d'activité moins de deux semaines après sa mise en œuvre, alors même que nous vous avons alerté sur le sujet au préalable.

Vous pensez que l'expertise apportée par les contrôleurs aériens dans les groupes de travail n'est pas digne d'intérêt ? Allez jusqu'au bout de la démarche et cessez de réunir des groupes de travail, s'ils ne servent à rien.

Vous souhaitez reprendre en main notre fonctionnement opérationnel afin de le rendre plus efficace ? Au regard des résultats obtenus par le SNA Centre-Est sur le traitement des causes systémiques des événements de sécurité, sur la dérive des durées des formations initiales, sur le maintien des compétences des contrôleurs depuis le début de la crise sanitaire ou la modernisation de nos systèmes, nous avons de quoi être inquiets.

Enfin, vous avez fait le choix, Monsieur le Président, à l'image de certains de vos homologues, d'une déclinaison locale, dévoyée et socialement moins-disante, du cadre national relatif aux « réserves opérationnelles ». C'est inédit. Le SNCTA condamne cette méthode. Comment les principaux cadres de la DSNA envisagent-ils d'accompagner la reprise de l'activité si leur parole n'a plus aucune valeur ?

Monsieur le Président, nous vous avons tendu la main lors du dernier comité technique spécial du SNA Centre-Est. Vous confirmez aujourd'hui votre choix de l'affrontement. Dont acte.